

Le culte de la Croix chez les Grecs

In: Échos d'Orient, tome 5, N°4, 1902. pp. 193-202.

Citer ce document / Cite this document :

Bernardakis P. Le culte de la Croix chez les Grecs. In: Échos d'Orient, tome 5, N°4, 1902. pp. 193-202.

doi : 10.3406/rebyz.1902.3406

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1902_num_5_4_3406

LE CULTE DE LA CROIX CHEZ LES GRECS

Le culte de la croix est aussi ancien que l'Eglise. Les calomnies même des païens en sont un éclatant témoignage. Plus d'une fois, en effet, les apologistes ont eu à justifier les fidèles de l'accusation portée contre eux d'honorer les croix d'un culte idolâtrique.

Mais de quelle manière honorait-on la croix pendant les premiers siècles du christianisme? C'est là une question difficile à éclaircir. Si l'on affirmait que ce culte consistait presque exclusivement dans l'emploi fréquent du signe de la croix, on ne serait peut-être pas loin de la vérité. N'avait-on pas, en outre, des représentations matérielles de la croix, auxquelles s'adressaient les hommages des chrétiens? Le nier absolument serait enlever tout fondement sérieux aux accusations bien connues des païens. Il y a lieu de penser que les premiers chrétiens portaient volontiers sur eux de petites croix. Comme il leur était facile de les soustraire aux regards des profanes, cet excellent moyen de satisfaire leur ardente piété n'offrait pas de sérieux inconvénients. Notons, comme une exception, le cas, d'ailleurs mal attesté, de saint Oreste, soldat et martyr sous Dioclétien. Saint Oreste, au dire de Syméon Métaphraste, fut reconnu comme chrétien à une croix en or, que le mouvement violent de son bras fit sortir de ses vêtements, tandis qu'il maniait ses armes (1).

Mais il ne s'agit ici que des honneurs rendus à la croix par la piété privée. Existait-il, pendant la période des persécutions, des représentations matérielles de la croix exposées publiquement et honorées d'un culte solennel par l'assemblée des chrétiens? La prudente réserve de nos pères n'a permis à aucun monument ancien de nous en donner l'absolue certitude. Il est possible que le monogramme du Christ, qui n'est qu'une croix dissimulée, remonte

aux temps apostoliques. Plusieurs auteurs ont voulu le prouver et ont affirmé qu'il avait pris naissance en Orient, lorsque les fidèles commencèrent à s'appeler du nom de chrétiens. Cependant, les preuves apportées ne permettent pas de formuler une assertion exempte de doute. On serait même plutôt porté à croire que la croix, même monogrammatique, n'apparut dans les synaxes chrétiennes que sous le règne de Constantin. D'après M. de Rossi, l'archéologue le plus à même de nous éclairer sur ce point, aucun monogramme du Christ incontestable, gravé ou peint sur un monument daté antérieur à l'an 312, n'est parvenu jusqu'à nous (1). Ceux que l'on remarque dans les catacombes romaines ont été ajoutés après coup. Dans la suite, bien que libre et triomphante, l'Eglise se contenta assez longtemps encore du simple monogramme du Christ: la lettre grecque X traversée verticalement par un P, et horizontalement quelquefois par un I. Ce monogramme se vulgarisa, passa par diverses transformations successives, se débarrassa de ses lignes superflues et laissa paraître enfin, vers le commencement du v^e siècle, la croix toute nue. A la croix dégagée du monogramme on ajouta bientôt par compensation des ornements et des symboles. On y mit surtout un agneau vers le bas avec une croix secondaire sur les épaules. Du bas, l'agneau passa au centre, puis enfin il céda la place à l'image même du Christ. Cette substitution s'effectua d'une manière définitive lorsque le Concile quinisexe eut recommandé de préférer les images historiques aux emblèmes. Le plus ancien crucifix connu appartenant au culte public provient de l'église de Narbonne. Il est du v^e siècle (2).

(1) *Roma sotterranea christiana*, II, 2, p. 317. *De christianis titulis Carthaginiensibus*, p. 33.

(2) Voir MARTIGNY. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, aux mots *croix* et *monogramme*.

(1) MIGNE, P. G., t. CXVI, col. 485.

Comme je l'ai dit plus haut, c'est essentiellement par l'usage fréquent du signe de la croix que le culte de la croix se manifesta pendant les trois premiers siècles. Les chrétiens en usaient à toutes leurs démarches, au commencement et à la fin de leurs moindres actions, avant d'allumer une lampe, en prenant un siège; ils le multipliaient au moment du danger; ils le reproduisaient jusque dans leur tenue, en priant les bras étendus, tournés vers l'Orient.

Pour faire le signe de la croix, les premiers chrétiens se contentaient d'en tracer la forme avec les doigts sur leur front, et quelquefois aussi sur leur bouche et leur poitrine. Là est l'unique procédé signalé dans les écrits authentiques des anciens Pères. On ne commença à faire le signe sacré en portant la main droite du front à la poitrine et d'une épaule à l'autre que fort tard, apparemment vers le VIII^e siècle. Aux moines revient probablement l'initiative de cet usage: introduit par eux dans la liturgie, il se répandit de là parmi les fidèles (1). A ce moment, le signe de la croix se faisait comme il suit: on réunissait les trois premiers doigts de la main droite en tenant les deux autres fermés, et l'on portait ces trois doigts réunis successivement au front, à la poitrine, à l'épaule droite et à l'épaule gauche. Cette manière de procéder resta pendant très longtemps celle de l'Eglise universelle. L'Eglise grecque n'y a jamais rien modifié. Dans l'Eglise latine, au contraire, un changement s'opéra au XIII^e siècle: les Occidentaux inaugurèrent alors leur usage actuel, qui est, on le sait, d'employer la main entière et de toucher l'épaule gauche avant l'épaule droite. Citons comme preuve ce texte d'Innocent III: *Signum crucis tribus digitis exprimendum est, ita ut a superiori descendat ad inferius et a dextera transeat ad sinistram. Quidam tamen signum crucis a sinistra producant in dexteram* (2).

(1) PELLICCIA, *Polit. ecclés.*, t. IV, p. 191.

(2) *De Mysteriorum Missæ*, cap. XLV, cité par L. ALLATIUS, *De Ecclesiæ occidentalis et orientalis perpetua consen-*

Dans l'Eglise grecque, les rubriques liturgiques ont consacré la coutume tant recommandée par les Pères d'user fréquemment du signe de la croix. Un grand nombre de courtes prières très souvent récitées en sont toujours accompagnées. Les Grecs font trois fois le signe de la croix en saluant le Saint Sacrement d'autant de prostrations; mais, au lieu de prononcer la formule ordinaire: *In nomine Patris*, etc., ils répètent la prière du publicain: *O Dieu, soyez-moi propice, à moi pécheur, et ayez pitié de moi*; ou celle-ci: *Seigneur, j'ai péché, pardonnez-moi*. Ils font le signe de la croix en s'inclinant devant une image avant de la baiser; ils le font trois fois en récitant le *trisaïon*; ils le font à la petite doxologie, et chaque fois qu'ils nomment la Sainte Trinité; ils le font enfin toutes les fois qu'ils prononcent le nom de la Sainte Vierge ou celui du Saint dont ils célèbrent la fête.

C'est à partir de l'avènement de Constantin que le culte de la croix, sous toutes ses formes, prend son magnifique essor. Libres désormais de toute contrainte, les chrétiens ne connaissent plus de mesure dans la manifestation de leur attachement à ce signe sacré. Ce qui naguère était un objet d'ignominie, suivant le langage des Pères, brille maintenant sur le diadème des rois. On voit la croix ou le monogramme partout: sur les autels, sur les chemins et les places publiques, sur les portes et les murailles des maisons, sur les vases d'or et d'argent, sur les bijoux, sur tous les objets à l'usage des chrétiens. On porte des parcelles de la vraie croix suspendues à son cou dans des médaillons d'or (1); partout la croix resplendit plus brillante que le soleil. Cette dévotion prend même l'aspect d'un abus; l'empereur Valentinien III (2) promulgue une

sione, col. 1360. Voir aussi GRETSER, *De cruc.*, lib. IV, cap. 1. — Quand le prêtre grec bénit d'un signe de croix, il tient le pouce de la main droite croisé sur l'annulaire, et les autres doigts ouverts. Ses doigts ainsi disposés forment les initiales des trois mots: Ἰησοῦς Χριστὸς υἱὸς πατρὸς.

(1) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, MIGNE, *P. G.*, t. XLVIII, col. 826.

(2) *Cod. Justin.*, l. I, tit. 7.

loi pour défendre de graver la croix sur le pavé des Eglises, et cette défense doit être réitérée plus tard par le Concile *in Trullo* (1). Mais la plus belle manifestation de cet élan de piété vers la croix fut l'institution de fêtes solennelles en son honneur. Nous allons en parler en commençant par la plus ancienne.

I. — FÊTE DE L'EXALTATION

1^o *Partie historique.* — Constantin était redevable à la croix de la plus importante de ses victoires. Aussi déploya-t-il un zèle extraordinaire à honorer les lieux où elle avait été l'instrument de notre rédemption. Il construisit au-dessus du Saint-Sépulcre et au-dessus du Calvaire une double basilique, qui, dans son intention, devait surpasser en grandeur et en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il tint à en faire coïncider la dédicace avec le trentième anniversaire de son règne, comme il avait fait coïncider avec le vingtième la tenue du Concile de Nicée. Il pressa les Pères, encore réunis à Tyr, de se rendre à Jérusalem pour le 13 septembre 335, jour assigné à l'inauguration de ces solennités, qui devaient durer huit jours. Le lendemain, qui était un dimanche (2), une foule immense se trouvait pressée dans la basilique. C'était le moment impatientement attendu où le peuple allait contempler pour la première fois le bois sacré du salut. L'évêque, montant sur un lieu d'où il dominait l'assemblée, éleva la croix aux regards de la multitude, et le *Kyrie eleison* sortit spontanément de toutes les bouches. Cette scène improvisée servit de thème à la cérémonie de l'*hypsôsis* καὶ ἐτυπώθη εἰς ὑψῶσιν (3).

Des traces de cette tradition, recueillie un peu tardivement par le ménologe Basilien, se voient dans la vie de saint Théodose le Cénobiarque. Cette vie, écrite vers

le milieu du vi^e siècle, nous parle du sanctuaire constantinien où régnait l'usage d'élever en l'air la croix précieuse (1). Saint André de Crète est plus explicite : Aussitôt que l'Eglise, dit-il, eut fait la conquête du trône impérial, on ordonna que la croix fût portée sur un lieu élevé, et soulevée en l'air pour être montrée au peuple. C'est ce que font encore maintenant les pontifes : montant sur un endroit élevé de l'église (sur l'ambon), ils l'élèvent et la montrent au peuple (2).

Quant à la fête de huit jours en l'honneur de la dédicace des deux basiliques constantiniennes, elle se reproduisit désormais chaque année. Sozomène, qui nous l'apprend, ajoute que, de son temps, on s'y rendait presque de l'univers entier. Il ne parle cependant pas de fête de la croix (3). Mais Alexandre le Moine, au vi^e siècle, dans son discours *De inventione crucis*, affirme que les Pères, sur l'ordre de Constantin, décrétèrent la célébration annuelle au 14 septembre de la fête de la Dedicace et de l'Exaltation (4). D'un autre côté, la chronique pascale, après avoir signalé la dédicace des basiliques sous Constantin, ajoute ces paroles significatives : ἐντεῦθεν ἤρξατο ἡ σταυροφάνεια (5). Ce dernier mot, traduit inexactement par apparition de la croix, a fait penser à plusieurs auteurs que la fête de l'Exaltation avait eu pour objet de célébrer la croix apparue à Constantin. Il est utile de remarquer que ce mot doit s'entendre ici de la manifestation ou ostension de la croix au peuple. C'est donc un synonyme de ὑψῶσις, *élévation, ostension*, mot que l'on a traduit en Occident par *exaltation*. Le texte que je viens de citer prouve seulement que la cérémonie de l'hypsôsis se répéta chaque année comme la Dedicace. Au fond, l'objet principal de la fête pri-

(1) *Der heilige Theodosios, Schriften des Theodoros und Kyrillos* herausgegeben von H. Usener. Leipzig, 1890, p. 71.

(2) MIGNE, P. G., t. XCVII, col. 1040.

(3) MIGNE, P. G., t. LXVII, col. 1008.

(4) MIGNE, P. G., t. LXXXVII, col. 4072.

(5) MIGNE, P. G., t. XCII, col. 713.

(1) *Can.* 73.

(2) MORCELLI, *Calendarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, t. I^{er} p. 144.

(3) MIGNE, P. G., t. CXVII, col. 48.

mitive était de célébrer l'anniversaire de la consécration des basiliques constantiniennes, et l'hypsôsis, destinée à remémorer la découverte de la vraie croix, n'en constituait qu'une des cérémonies particulières. Cette cérémonie, il est vrai, faisait toute l'attraction de la solennité. C'est uniquement pour assister à l'ostension de la croix que, vers 380, s'embarquaient pour Jérusalem les chrétiens d'Alexandrie qu'accompagnait sainte Marie Egyptienne, encore pécheresse, et c'est en voyant la croix qu'elle se convertissait (1). C'est pour le même motif que, du temps de Sozomène, on accourait de tous les points du monde. Aussi, peu à peu, la croix fera oublier la dédicace, et nous verrons Alexandre le Moine désigner le premier cette fête sous le nom de ὑψώσις τοῦ τιμίου σταυροῦ (2).

Le récit de sainte Sylvie, qui, venue à Jérusalem vers 386, a pu recueillir les traditions assez près de leur source, éclaircit singulièrement cette question.

On appelle jours de la dédicace, dit la pieuse pèlerine, les jours où l'église du Golgotha, nommée *martyrium*, et l'église de l'Anastasie, bâtie sur le Saint-Sépulcre, ont été consacrées à Dieu. La dédicace de ces deux églises se célèbre avec la plus grande solennité, parce que c'est en ce jour que la croix du Seigneur a été découverte. On a tenu à faire coïncider la consécration de ces églises avec l'anniversaire de l'invention de la croix, afin de célébrer le tout à la fois dans une entière allégresse. Ces solennités durent huit jours. On commence à affluer vers la Ville Sainte plusieurs jours à l'avance. Les moines n'y viennent pas seulement de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Égypte et de la Thébaïde, où ils sont nombreux, mais encore de toutes les autres provinces. Les gens du monde, avec le même empressement, y accourent de partout. Les évêques y sont toujours au moins de quarante à cinquante. Ils croiraient commettre une très grande faute, ceux qui, sans raison grave, négligeraient de se trouver présents à ces solennités. En ces jours de dédicace, les églises sont ornées comme à

Pâques et à l'Épiphanie, et, comme en ces deux fêtes, les fonctions ecclésiastiques ont lieu successivement dans les différents Lieux Saints (1).

Cet important passage confirme entièrement ce que j'ai dit plus haut : à l'origine, la fête était uniquement désignée sous le nom de Dédicace, et la cérémonie de l'hypsôsis, qui attirait tant de monde, était faite en l'honneur de l'invention de la Croix. Mais, en outre, Sylvie indique positivement le 14 septembre comme le jour anniversaire de cette invention. En cela, elle est d'accord avec Théodosius (2) et saint André de Crète (3).

Mais pourquoi cet événement extraordinaire destiné à un si grand retentissement est-il passé sous un complet silence par les écrivains contemporains? Eusèbe de Césarée, qui écrivit avec tant de minutie tout ce qui pouvait rehausser la gloire de Constantin, décrit avec tant de complaisance la magnificence des basiliques constantiniennes et assista à leur dédicace, n'a pas un seul mot dans tous ses écrits touchant la découverte de la vraie croix. Dans le long discours qu'il prononça pendant la Dédicace, tout entier à la louange de Constantin dont il célèbre avant tout le trentenaire, c'est à peine s'il a quelques courtes allusions à la croix (4), et encore ne dit-il rien qui puisse faire supposer qu'elle eût été trouvée récemment, et par sainte Hélène. A celle-ci il attribue seulement la construction de deux basiliques : celle de Bethléem et celle du mont des Oliviers.

De même, le pèlerin de Bordeaux, présent à Jérusalem en 333, deux ans par conséquent avant la dédicace, signale la nouvelle basilique constantinienne, mais ne parle pas de la croix (5).

Enfin, saint Cyrille, qui commençait ses

(1) SAINT SOPHRONE, *Vie de sainte Marie Egyptienne*, dans MIGNE, t. LXXXVII, col. 3713.

(2) *Loc. cit.*

(1) GAMURRINI. *S. Sylvie Aquitanæ peregrinatio ad loca sancta annis fere 385-388*, dans les *Studi documenti di storia e diritto*, anno IX, p. 172-173.

(2) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, édit. Tobler. Genève, 1874, p. 64.

(3) MIGNE, *P. G.* t. XCVII, col. 1025.

(4) *Ibid.*, t. XX, col. 1369 et 1372.

(5) *Itinera et descript. Terr. Sanctæ*, p. 18.

catéchèses dans cette même basilique douze ans plus tard, nous parle de la croix en plusieurs circonstances et nous apprend que ses parcelles distribuées aux pèlerins couvraient déjà le monde entier (1); mais il ne nous dit rien de son invention. Bien plus, quand il mentionne ce bois sacré, *qui se voit chez nous jusqu'aujourd'hui* μέγρι σήμερον παρ' ἡμῶν φαινόμενον (2), ne semblerait-il pas indiquer une possession déjà ancienne? Le passage suivant, extrait de sa lettre à l'empereur Constance, fixerait sa découverte sous le règne de Constantin sans toutefois en faire l'honneur à sainte Hélène : « Au temps de Constantin, ton père, ami de Dieu et d'heureuse mémoire, le bois sauveur de la croix a été trouvé à Jérusalem, la grâce divine accordant à celui qui cherchait sincèrement la piété de trouver les Lieux Saints qui étaient cachés (3). » Mais malheureusement cette lettre n'est pas d'une authenticité absolument certaine (4).

Ces remarques ont fait ranger par quelques critiques d'aujourd'hui la question de la date de l'invention de la croix au rang des problèmes historiques non encore résolus. La légende dont se sont emparés plus tard les historiens et les Pères des deux Eglises se serait formée comme les autres, d'après eux, à la fin du iv^e siècle (5). Si leur opinion devait être admise, la croix aurait pu être conservée secrètement à Jérusalem, et sa découverte ou manifestation au peuple n'en aurait pas moins eu lieu le jour de la Dédicace.

Mais l'Exaltation de la Croix, ainsi inaugurée, resta-t-elle longtemps localisée à Jérusalem? Morcelli (6) pense qu'elle fut célébrée dès l'année suivante à Constantinople. Il apporte comme témoignage la vénération extraordinaire de Constantin

pour la croix. Si Byzance possédait une partie du bois sacré, il n'est pas possible que le pieux monarque ne lui fit pas rendre des honneurs semblables à ceux qu'elle recevait à Jérusalem. Or, au défaut d'Eusèbe, quatre historiens postérieurs, Socrate, Sozomène, Théodoret et Théophane (1), nous parlent du partage de la croix en deux parties, dont l'une, placée dans un grand reliquaire d'argent, fut laissée à Jérusalem et l'autre envoyée à Constantinople. Georges d'Alexandrie, un des historiens de saint Jean Chrysostome, prouverait, du moins, que cette fête existait à Constantinople à la fin du iv^e siècle. L'illustre docteur, raconte-t-il, n'ayant pu obtenir d'Eudoxie la restitution du champ de la veuve, fit fermer les portes de l'église quand l'impératrice s'y rendit pour la fête de l'Exaltation. Mais, comme l'authenticité de ce fait est contestée, on ne peut en tirer qu'une conclusion douteuse (2). Il reste un meilleur argument : saint Jean Chrysostome mourut le 14 septembre, et sa fête, que l'on commença à célébrer solennellement peu de temps après sa mort, fut fixée au 13 novembre à cause de l'occurrence de la fête de l'Exaltation. Mais on peut encore répondre que ce déplacement de la fête de saint Jean Chrysostome a pu se produire à une époque postérieure.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au début du règne d'Héraclius, non seulement la fête de l'Exaltation existait à Constantinople, mais encore la cérémonie de l'*hyp-sosis* s'y accomplissait à peu près comme aujourd'hui. Le 14 septembre 614, dit la chronique pascale, à la troisième élévation ἐν τῇ τρίτῃ ὑψώσει (3), on éleva en l'air avec la croix la sainte éponge que le patrice Nicétas venait d'apporter de Jérusalem. On sait que les Grecs élèvent cinq fois la croix : deux fois du côté de l'Orient et une fois vers chacun des autres points

(1) MIGNE, P. G., t. XXXIII, col. 469, 688, 776.

(2) *Ibid.*, col. 685.

(3) *Ibid.*, col. 1168.

(4) Voir la dissertation de Toutté dans MIGNE, même vol., col. 1153.

(5) Voir TIXERONT *Origines de l'Eglise d'Edesse*, (1888), appendice *Invention de la vraie croix*.

(6) *Calendarium Ecclesie Constantinopolitane*, t. 1^{er}, p. 145.

(1) MIGNE, P. G., SOCRATE, t. LXVII, col. 120; SOZOMENE, t. LXVII, col. 933; THÉODORET, t. LXXXII, col. 960; THÉOPHANE, t. CVIII, col. 112.

(2) *Acta sanctorum*, septembre, t. IV, p. 544.

(3) MIGNE, P. G., t. XCII, col. 987.

cardinaux. La troisième élévation se fait vers l'Occident, c'est-à-dire vers le fond de l'église, en face des fidèles.

La cérémonie essentielle de cette fête avait donc déjà pris sa forme définitive; on peut en déduire qu'elle se célébrait depuis assez longtemps. On aurait du reste de la peine à admettre que la ville impériale déployât moins de zèle que les villes de province à honorer les bois précieux dont elle avait le dépôt. La ville d'Apamée, qui possédait un fragment de la croix d'une coudée de long, célébrait l'Exaltation depuis longtemps. Les habitants d'Apamée, raconte Evagre, frappés de terreur en apprenant que Chosroès avait assiégé et incendié Antioche, supplièrent Thomas leur évêque de leur montrer la croix par extraordinaire, afin qu'il leur fût permis de contempler et de baiser leur unique salut. Thomas y consentit et fixa les jours de ces solennités. On y accourut de toutes les provinces voisines. Evagre, encore écolier, y fut amené par ses parents. Thomas, élevant en l'air la croix avec les deux mains, la porta processionnellement autour de l'église à la vue du peuple, *comme on avait coutume de le faire aux jours solennels des adorations*. Une immense flamme répandant une éblouissante clarté sans rien consumer accompagnait le pontife, de sorte que le lieu où il montrait la croix semblait en conflagration (1). Dans cette cérémonie, on reconnaît aisément une variante de celle qui se faisait à Jérusalem, et les jours solennels des adorations rappellent la fête même de l'Exaltation se prolongeant huit jours. Selon toute apparence, on commença à la célébrer à Apamée dès qu'on posséda la relique insigne. Dès lors, pourquoi n'admettrait-on pas le même fait pour Constantinople, au moins en ce qui concerne la cérémonie spéciale de l'hypsôsis?

Le lecteur, sans doute, voudra maintenant savoir à quelle époque cette fête devint commune à toutes les Eglises d'Orient. Faute de documents précis sur ce point,

nous en sommes réduits à des conjectures. Remarquons d'abord qu'aucun écrivain avant le milieu du VI^e siècle n'emploie le terme ὑψωσις. Alexandre le Moine est le premier à nous parler d'une fête solennelle dite de l'Exaltation (1). Après lui, saint Sophrone, dans une homélie sur l'Exaltation prononcée la veille de cette fête, le jour de la Dédicace, se demande pourquoi l'on célébrait la Résurrection (lisez la dédicace de l'Anastasia) avant la croix puisque la croix a précédé la résurrection. Il en donne des raisons mystiques qu'il serait trop long de reproduire, puis il ajoute :

Il est peut-être quelque autre raison cachée que savent les anciens évêques de cette Eglise; quant à moi, le moindre de tous, je ne rougis pas d'avouer publiquement que je l'ignore (2).

De ce passage, on peut conclure qu'au commencement du VII^e siècle la Dédicace et l'Exaltation formaient deux fêtes bien distinctes. En outre, cet état de choses devait exister depuis très longtemps, pour que saint Sophrone fût en droit de confesser si ingénûment son ignorance. Tout cela nous porte à croire que l'hypsôsis devint à Jérusalem une fête indépendante de la Dédicace de l'Anastasia dans la première moitié du VI^e siècle. C'est apparemment à partir de cette époque que la fête de l'Exaltation, débarrassée de son caractère local, a quelque chance de s'étendre. L'immense influence liturgique de Constantinople achèvera de la généraliser au VII^e siècle.

Les grandes solennités de Byzance, en général, deviennent rapidement des solennités universelles. Or, tout concourt à augmenter l'importance de la fête de l'Exaltation dans la capitale. La croix d'Apamée y est transférée en 574 (2). Celle de Jérusalem, reconquise sur les Perses en 628, y arrive la même année portée par une armée impériale triomphante à

(1) MIGNE, P. G., t. LXXXVI, col. 2745.

(1) MIGNE, P. G., t. LXXXVII, col. 4072.

(2) *Ibid.*, col. 3305.

(3) CÉDRÉNIUS, MIGNE, P. G., t. CXXI, col. 748.

travers l'Arménie et l'Asie Mineure (1). Si elle est replacée à Jérusalem l'été suivant, c'est pour fort peu de temps, car, cinq ans plus tard, Héraclius, désespérant de sauver la Syrie envahie par les Arabes, la rapporte définitivement à Constantinople (2). Le patriarche Sergius la reçoit processionnellement aux Blaquernes et la porte à Sainte-Sophie, où il accomplit devant une multitude infinie le rite de l'hypsôsis (3). Ces événements unis aux craintes causées par l'invasion étrangère n'excitèrent pas médiocrement l'ardente dévotion des Orientaux pour la croix qu'ils regardaient comme le seul gage de victoire; et Byzance, qui possédait maintenant la presque totalité de la vraie croix, ne négligea rien pour favoriser cet élan. L'Exaltation monta au rang des plus grandes fêtes de l'année.

Elle s'ouvrait, d'après le *Calendarium Constantinopolitanum* de Morcelli, le 10 septembre, et préludait par quatre jours consacrés à l'adoration de la croix. Le 14 était le jour principal où avait lieu la cérémonie de l'hypsôsis et elle se terminait au dimanche suivant. Le dimanche qui précédait le 14 faisait aussi partie de la fête. Le typicon de Sainte-Sophie donne à peu près les mêmes indications. Mais dans ces deux documents, comme aussi dans le ménologe basilien, la fête de la Dédicace de l'Anastasié n'est plus même signalée. Elle ne reparaît que dans les *typica* du XIII^e siècle, où l'office a déjà reçu l'organisation qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, comme au moyen âge, les Grecs célèbrent le 13 septembre la Dédicace de l'Anastasié et le *προεόρτιον* de la croix. Puis commence la fête de l'Exaltation qui se prolonge jusqu'au 21 inclusivement.

2^o *Partie liturgique.* — Quand on observe attentivement les livres liturgiques des Grecs, on ne peut se défendre d'une certaine surprise en remarquant la prodigieuse abondance de l'hymnographie de la

croix. Le propre du temps à lui seul lui consacre plus d'un millier de tropaires. C'est que la croix n'est pas seulement pour les Grecs le signe rédempteur, c'est encore l'emblème national par excellence, le gage invincible de la victoire, présenté par Dieu même à Constantin au début de son règne, à la fondation de la monarchie byzantine. Aussi les fêtes de la croix ont-elles un caractère royal et national bien marqué.

On peut aisément s'en convaincre. Dans tout office grec, il est deux tropaires principaux, généralement très anciens, qui résument l'objet et le caractère de la fête : l'*ἀπολυτίκιον* et le *κοντάκιον*. Or, ceux de l'Exaltation : *Σῶσον, Κύριε* et *Ὁ ὑψωθείς ἐν τῷ σταυρῷ*, sont des prières pour l'empereur et la nation. Ils sont peut-être en même temps les plus populaires de toute la liturgie grecque. On les répète aux diverses fêtes de la croix et tous les jours de l'année, au commencement des Matines, après les deux psaumes (1) récités pour le roi. Les voici :

Sauve, Seigneur, ton peuple, et bénis ton héritage, accordant aux rois la victoire contre les barbares, et conservant par ta croix ton Empire.

O toi, qui as été élevé volontairement sur la croix, Christ notre Dieu, répands tes miséricordes sur la société nouvelle qui porte ton nom; réjouis dans ta puissance nos rois fidèles en leur accordant la victoire contre leurs ennemis. Qu'ils aient ton assistance comme une arme de paix, un invincible trophée.

Le *κοντάκιον*, on le sait, n'était autrefois que le prélude de tout un petit poème composé d'une longue série de strophes appelées *οἶχοι*. Le chant de ces strophes allongeait démesurément l'office: on les a éliminées petit à petit (2), et finalement

(1) Le psaume xix, qui finit par le verset *Domine salvum fac regem*, et le psaume xx, *Domine in virtute tua lætabitur rex*.

(2) Au XII^e siècle, suivant le typicon de l'Evergète, aux Matines de l'Exaltation, on ne chantait que les trois premiers *οἶχοι*, et encore à la condition que l'heure le permit. On devait achever Matines assez tôt pour commencer l'hypsôsis exactement au lever du soleil. (DMITRIEVSKI, *op. cit.*, p. 273.)

(1) THÉOPHANE, P. G., t. CVIII, col. 673.

(2) *Ibid.*, col. 691.

(3) NICÉPHORE, P. G., t. C, col. 913.

on n'en a conservé que la première. Le kontakion 'Ο ὑψωθεὶς ἐν τῷ σταυρῷ que je viens de mettre sous les yeux du lecteur était suivi de dix-huit οἶκoi, ayant l'acrostiche ὁ ὕμνος εἰς τὴν ὑψωσιν, et retraçant l'historique de l'invention de la croix, « arme de paix, invincible trophée ». La dernière de ces strophes laisse clairement entendre que le poème fut composé peu de temps après la victoire d'Héraclius sur Chosroès. La neuvième confirme ce qui a été dit plus haut sur la manière dont les Byzantins envisageaient la croix. Je la transcris :

Constantin vit le signe brillant du grand Dieu et entendit Jésus lui dire : O roi des chrétiens, fidèle empereur, c'est par ce signe que tu seras vainqueur jusqu'à mon second avènement. Par ce signe, je conserverai l'autorité à toi et à ta ville jusqu'à la fin des temps. Ta ville sera à la tête de toutes les autres, et ma croix lui deviendra un rempart, une tour inexpugnable, un invincible trophée (1).

Pour Byzance, la croix était donc le gage de la domination universelle et l'étendard national. Cela explique un peu le développement extraordinaire de son culte et la richesse hymnographique de ses fêtes.

Chacun des neuf jours que dure la fête de l'Exaltation a son office propre, œuvre à laquelle ont pris part un assez grand nombre d'hymnographes. On y rencontre les noms du patriarche saint Germain, de saint Cosmas, de saint André de Crète, de saint Théophane, de Jean le Moine, d'Anatolius, de l'empereur Léon le Sage et de Cyprien; et une partie de l'office reste encore anonyme. Dans cette magnifique série de tropaires, toutes les figures de la croix sont mises à profit: Jacob étendant les mains pour bénir ses enfants; Moïse élevant les bras en croix pour obtenir le triomphe du peuple de Dieu sur les Amalécites; Josué étendant les bras pour arrêter le soleil; la verge d'Aaron; la verge de Moïse divisant la mer Rouge pour le salut d'Israël et la destruction de

ses ennemis; le serpent d'airain; le bois jeté par Moïse dans l'eau amère de la source de Merrha et la rendant propre à apaiser la soif des Hébreux, etc. On n'a pas même oublié le texte d'Isaïe (1) appliqué déjà par saint Jean Chrysostome à la fameuse légende d'après laquelle la croix du Sauveur aurait été faite de trois arbres, d'un cèdre, d'un cyprès et d'un pin, poussés ensemble de façon à se compénétrer et à n'en former qu'un seul. Le chapitre d'Isaïe qui contient ce texte forme la troisième leçon des Vêpres; plus d'un tropaire y fait allusion. Mais les hymnographes aiment surtout à mettre en parallèle le bois du paradis terrestre qui a perdu l'homme avec le bois du Calvaire qui l'a sauvé, l'arbre de mort et l'arbre de vie, le fruit de l'arbre défendu avec le fruit de l'arbre de la croix. D'autres fois, ce sont de touchantes prières qu'ils nous présentent, ou même une simple série d'acclamations à la croix; tel est, par exemple, le tropaire anonyme qui forme le premier des stichères de la fin des Vêpres :

Salut, ô croix qui portes la vie, trophée invincible de la piété, porte du paradis, fermeté des fidèles, rempart de l'Eglise. Par toi, la corruption est anéantie, la puissance de la mort est annulée et détruite; par toi, nous avons été élevés de la terre au ciel. Salut, arme invincible, adversaire des démons, gloire des martyrs, véritable ornement des confesseurs, port du salut, toi qui offres comme présent au monde la grande miséricorde.

Le canon de la vigile est de saint Germain; celui de la fête, qui se répète pendant toute l'octave, est de saint Cosmas, le premier des hymnographes pour ces sortes de composition. Il offre une particularité unique: la neuvième ode est double.

(1) Voici le texte d'Isaïe, LX, 13: Καὶ ἡ δόξα τοῦ Λιβάνου πρὸς σὲ ἦξει, ἐν καταρίσσει καὶ πεύκῃ καὶ κέδρῳ ἅμα δοξάσαι τὸν τόπον τὸν ἁγίόν μου..... Le texte de la Vulgate est quelque peu différent: *Gloria Libani ad te veniet, abies et buxus et pinus simul ad ornandum locum sanctificationis meae*. On peut voir *Corpus Byzantinae Historiae*, t. XXIII, édit. Venise, vers la fin, dans l'opuscule de Léo ALLATIUS, *De lignis sanctae crucis*, les différentes versions de la légende. On montre encore près de Jérusalem, au monastère de Sainte-Croix, un rejeton de l'arbre légendaire.

(1) PITRA, *Analecta sacra*, t. I^{er}, p. 510.

Pour expliquer cette anomalie, on raconte que Cosmas vint un jour incognito dans une église d'Antioche pour entendre chanter son canon. Les chantres s'en tirèrent si mal qu'il ne put s'empêcher de leur faire de piquantes observations. Etonnement des chantres; dans l'étranger qui leur parle de la sorte, ils refusent de reconnaître l'illustre auteur du canon, à moins qu'il ne compose devant eux quelque chose de semblable. Cosmas écrivit aussitôt une seconde neuvième ode et lui adapta une mélodie propre à donner aux chantres une juste idée de sa compétence musicale. Cette ode improvisée a été dès lors insérée dans l'office (1).

Il me reste à parler de la cérémonie de l'hypsôsis qui a donné son nom à la fête. Je la décrirai d'après un *κανονάριον* du x^e-xi^e siècle, provenant de la bibliothèque du monastère du Sināi (2). Il est, suivant Dmitrievski, l'abrégé d'un typicon de deux siècles plus ancien. Le petit nombre des fêtes qu'il renferme, l'absence totale de celles de saint Jean Damascène, de saint Cosmas, de saint André de Crète et des saints leurs contemporains, montrent que son assertion n'est pas exagérée. Le saint le plus récent qui y figure est saint Germain, mort en 740.

A la fin des Matines, pendant le trisagion, les prêtres montent à l'ambon et commencent à chanter les tropaires de l'hypsôsis que le peuple répète après eux. Pendant le quatrième et dernier tropaire, l'évêque lui-même, précédé de la vraie croix et de l'encensoir, s'avance, monte à l'ambon et fait trois *métanies* (3) devant la croix quel que soit le jour où tombe la fête. Aussitôt le diacre entonne le *Kyrie eleison* et le chante trois fois avec le peuple sui-

vant un mode admiratif, *θαυμαστικῶς*; en même temps l'évêque, tourné vers l'Orient, bénit trois fois en silence avec la croix. Le peuple chante ensuite cent fois le *Kyrie eleison* suivant un mode supplicatif, *παρακλητικά* (1). L'évêque élève alors lentement la croix des deux mains, commençant à la hauteur de sa poitrine et la soulevant jusqu'au-dessus de sa tête; puis il la redescend avec la même lenteur, de façon à terminer cette petite cérémonie avec le centième *Kyrie eleison*. Les quatre autres hypsôsis se font exactement de la même manière; mais, à la seconde, l'évêque se tourne vers le Midi, à la troisième vers l'Occident et à la quatrième vers le Nord. La cinquième est la plus solennelle; l'évêque se trouve tourné vers l'Orient comme à la première. Cette fois-ci on chante *θαυμαστικῶς* les cinquante premiers *Kyrie eleison* et *παρακλητικά* les cinquante derniers. On entonne ensuite le *kontakion* Ὁ ὑψώθεις ἐν τῷ σταυρῷ qui se poursuit jusqu'à ce que tout le peuple ait adoré la croix.

L'hypsôsis se fait aujourd'hui d'une façon presque identique. La forme actuelle de l'ambon ne se prêtant plus à la cérémonie, on place une table recouverte d'une nappe au milieu du *ναός*. Après la grande doxologie, le célébrant, précédé de deux diacres qui encensent et de quatre clercs qui portent les chandeliers et les *hexapteryga*, sort du sanctuaire par la porte du Nord, tenant au-dessus de sa tête un plateau bien orné sur lequel se trouve la croix entourée de branches de basilic. Arrivé à la table, il en fait le tour avec son cortège et dépose la croix. Puis il commence à encenser en chantant tout seul le *Σῶσον κύριε*.... Pendant que chacun des deux chœurs répète successivement le même tropaire, le prêtre fait de nouveau le tour de la table, en s'arrêtant à chacun de ses quatre côtés pour encenser la croix. Ensuite il fait trois *métanies*, quel que soit

(1) GEORGES PAPADOPOULOS, *Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς παρ' ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς*, p. 233. Il attribue ce trait à Zonaras. Je l'ai cherché dans cet auteur sans pouvoir le trouver.

(2) DMITRIEVSKI, *Opisanie liturgitcheskib rukopisei*, t. 1^{er}, Τυπικόν, p. 196.

(3) Faire une *métanie*, *μτζάνοια*, c'est incliner le front jusqu'à terre en s'appuyant sur ses mains fermées sans toucher le sol avec les genoux. On doit s'en abstenir le dimanche, le samedi et les jours de fête.

(1) Les deux termes *θαυμαστικῶς* et *παρακλητικά* sont inconnus dans le vocabulaire musical actuel des Grecs; je les traduis d'après la signification qu'ils semblent avoir.

le jour où la fête tombe, prend de ses deux mains la croix avec quelques branches de basilic, et chante, tourné vers l'Orient :

Aie pitié de nous, ô Dieu, selon ta grande miséricorde; nous te supplions, exauce, aie pitié.

Le peuple chante aussitôt les cent premiers *Kyrie eleison*. Pendant ce temps, le célébrant bénit trois fois avec la croix et procède à la première hypsôsis. Pour ce faire, il s'incline de façon à descendre la croix à un empan de terre, puis il l'élève assez lentement pour ne terminer qu'avec le dernier *Kyrie eleison*. Il fait les autres hypsôsis de la même manière; mais il a soin à chacune de changer de place de telle sorte qu'il ait toujours la table devant lui. Avant la seconde, qui se fait vers le Nord, il dit :

Prions encore pour les chrétiens pieux et orthodoxes.

A la troisième, vers l'Occident :

Prions encore pour notre archevêque N... et toute notre fraternité en Jésus-Christ.

A la quatrième, vers le Midi :

Prions encore pour les âmes de tous les chrétiens orthodoxes, pour leur santé, leur salut et la rémission de leurs péchés.

Pour la cinquième hypsôsis, le célébrant a fait le tour de la table et se trouve de nouveau tourné vers l'Orient. Il chante avant de commencer :

Prions encore pour tous ceux qui servent et qui ont servi dans ce saint monastère (ou dans cette sainte église), pour leur santé, leur salut et la rémission de leurs péchés.

Il élève la croix pendant que le peuple achève la cinquième centaine de *Kyrie eleison*, et la dépose enfin sur la table.

A ce moment le patriarche, ou à son défaut un évêque ou le célébrant lui-même, prend de nouveau la croix, l'élève encore en chantant le tropaire *ὁ ὑψώθη ἐν τῷ σταυρῷ*, et bénit le peuple. En remettant la croix sur le plateau, le patriarche chante :

Nous adorons ta croix, Seigneur, et nous glorifions ta sainte résurrection.

Les deux chœurs répètent successivement la même mélodie pendant qu'on commence l'adoration. Le patriarche adore tout seul. Viennent ensuite deux à deux les évêques, le reste du clergé et les fidèles. Tous font trois métanies avant le baise-ment de la croix et une après. Ils reçoivent des mains du patriarche quelques branches de basilic en se retirant.

L'emploi des branches de basilic dans cette cérémonie est déjà prescrit dans le typicon du monastère de Saint-Nicolas de Casoles, en Calabre, au XII^e-XIII^e siècle (1). Cet usage s'appuie sur une vieille tradition d'après laquelle ces plantes odoriférantes auraient sans cesse poussé en abondance au-dessus de l'endroit où la croix était enfouie, malgré les efforts que faisaient les païens pour les détruire (2).

La fête de l'Exaltation a toujours été un jour de jeûne, à cause du souvenir de la Passion qu'elle rappelle. Les fervents la faisaient précéder autrefois de tout un Carême.

C'est par un jeûne de quatorze jours, dit Ricaut, que les Grecs se préparent à solenniser la fête de l'Exaltation de la croix. Et durant tout ce temps, ils prêchent ou représentent au peuple l'histoire de la Passion. Il n'y a pourtant guère que les caloyers et les personnes religieuses qui observent ce jeûne, parce que, ayant embrassé la vie monastique, ils sont dans une plus grande obligation que les autres de s'appliquer à ces sortes d'exercices spirituels et de mortifier leurs corps (3).

C'est sans doute un carême de dévotion, en usage seulement au XVII^e siècle, car il ne semble pas avoir laissé de traces dans l'histoire.

P. BERNARDAKIS.

(A suivre.)

(1) DMITRIEVSKI, *op. cit.*, p. 812.

(2) NICODÈME HAGIORITE. *Συναξαριστής*, t. I^{er}, p. 50. Nicodème attribue ces détails à Alexandre le Moine. On les chercherait bien en vain dans les deux discours sur l'Invention de la croix que nous a laissés cet auteur.

(3) RICAUT, *Histoire de l'état présent de l'Église grecque et de l'Église arménienne*, traduite de l'anglais par M. de ROSEMOND. Middelbourg, 1692, p. 137.